

Solidarité & Progrès

B.P. 27 / 92114 CLICHY CEDEX / 01 76 69 14 50

www.solidariteetprogres.org

LAC TCHAD : POU MON D'EAU ET VECTEUR DE VIE ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE CENTRALE

Les écrits de Jacques Cheminade - 19 août 2010 - 12:30

Par Jacques Cheminade

Cet article fait partie d'un dossier publié dans le journal [Nouvelle Solidarité](#) du 27 août 2010.

Aujourd'hui, le lac Tchad se meurt. S'étendant sur 315 000 km² au paléolithique, il n'a cessé de se contracter depuis, surtout dans la période récente. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 25 000 km² en 1964, 2500 km² en 2008 et, toutes choses égales par ailleurs, disparition programmée pour 2020. Cette mort serait un désastre écologique : désertification, effondrement de l'agriculture vivrière, de l'élevage et des ressources halieutiques, population condamnée à la famine ou à l'émigration, Afrique centrale renvoyée « au cœur des ténèbres ». Il est donc nécessaire de le sauver. L'eau étant disponible au Sud et à l'Est, le revitaliser n'est pas une tâche impossible. Cependant, il faut y mettre le prix. Ce qui ne signifie pas seulement un investissement suffisant pour la remise en eau elle-même, mais la conception d'un grand projet qui redonne à tous les habitants de la région une espérance pour l'avenir, par un changement vécu et ressenti des conditions d'existence qui les mobilise. C'est dire que le projet Lac Tchad doit s'inscrire parmi les grands projets de l'humanité et exiger un engagement panafricain et international.

Des plans existent, mais ils n'ont jamais été mis en œuvre. La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT, constituée en 1964), composée aujourd'hui de six pays membres (Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria, République centrafricaine, Libye, plus le Soudan et l'Algérie en instance de ratification), dans sa « *vision à l'horizon 2025* », adoptée en 2003 à N'djamena, a entamé des études de faisabilité sur le détournement d'une partie des eaux du bassin du Chari vers le lac. Cependant, comme l'a annoncé son secrétaire exécutif Abdullahi Ganduje lors de la 55^e session du Conseil de la commission (les 14-15 janvier 2010), cette institution a fait faillite. En plus des arriérés de paiements des pays membres, estimés à plusieurs centaines de millions de dollars, la Commission a contracté auprès de l'ECOBANK un prêt de 12,6 milliards de dollars dont elle est incapable d'honorer les échéances. La « *coquille vide* » que décrivait justement le lieutenant colonel Mahamadou Ibrahim Badagoma dans son rapport de mars 2007 se trouve donc en état de « coma financier dépassé ».

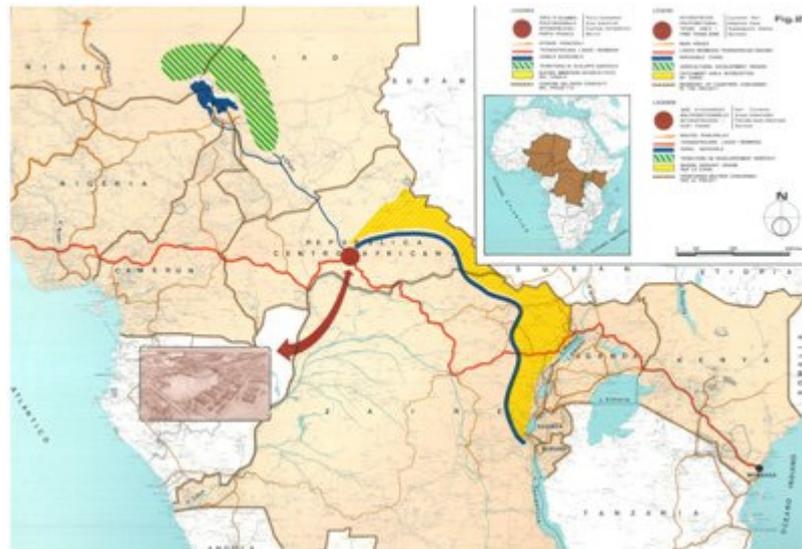
L'on voit donc apparaître toutes sortes de commentaires suivant lesquels on aurait dû et on devrait plutôt s'en tenir à une somme de projets ponctuels. Cependant, pour aussi louables et utiles qu'ils puissent être au niveau local, ils sont condamnés à s'épuiser d'eux-mêmes s'ils ne s'inscrivent pas dans un contexte interrégional, national et panafricain leur apportant un caractère durable et suffisamment étendu pour changer l'identité d'une population en la ralliant à l'idée d'un développement mutuel et solidaire.

Ce n'est donc pas le principe du projet Lac Tchad de la CBLT qui doit être remis en cause, mais son caractère trop étroit, trop lié à une remise en eau comme une chose en soi, trop mal et trop peu financé et manquant du sens de mission susceptible de mobiliser des peuples. Surtout, un tel projet à long terme est incompatible avec la logique destructrice de court terme et de profit

immédiat du système monétaire et financier international actuel. Ce que nous proposons s'inscrit donc dans une vision du monde opposée à celle de l'ordre actuel, celle de grands projets mondiaux concernant tous les pays, qui doivent apporter un soutien à chacun de ces projets dans un contexte excluant la corruption par un réel engagement de développement mutuel.

Utopique ? Non, mais difficile car supposant un changement de mentalité. C'est en effet continuer comme on va qui mène à une destruction de la vie. Changer de direction suppose qu'on affiche le projet redonnant espoir et montrant que le mettre en œuvre est possible. Notre projet Lac Tchad s'inscrit et ne peut s'inscrire que dans cet engagement économique et moral.

(cliquez pour agrandir)



Le projet Transaqua

Un projet italien, le projet **Transaqua**, proposé pour la première fois en 1990, puis en 1994, par Bonifica, la société de travaux publics du conglomérat italien IRI, constitue une référence fondamentale. Il s'agit de l'aménagement du bassin du Congo pour revitaliser le Lac Tchad, en transférant environ 100 milliards de m³ d'eau douce du fleuve Congo, de toutes façons perdus en allant à la mer et représentant à peine 5 % de son débit. Il prévoit pour cela la construction d'un canal de 2400 km du Kivu à la République centrafricaine, où il rejoindrait le Chari pour alimenter le lac. La conception est celle de la création d'un milieu de vie « le long du projet » et non simplement de l'alimentation finale en eau. C'est pour cette raison que ce type de projet « vital », en mesure de transformer la biosphère, nous paraît préférable à un projet simple d'aménagement pour la circulation de l'eau du bassin Oubangui-Chari-Logone ou d'un transfert d'eau par pipeline, par nature plus limité.

L'on peut aussi envisager, comme l'ont fait des experts de l'**Institut Schiller**, la création d'un ou plusieurs barrages de retenue en amont de Bangui, en République centrafricaine, et la création de puissantes unités de pompage alimentées par des centrales nucléaires à haute température de la quatrième génération, avec la coopération de la France, de la Chine, de l'Inde et de la Russie.

Quoi qu'il en soit, le projet doit créer un milieu de vie étendu au cœur de l'Afrique.

Cela suppose, en ce qui concerne le lac, de penser à l'échelle du bassin conventionnel (1 053 455 km² en incluant une partie du Soudan, soit plus de 50 millions d'êtres humains) à moyen terme, en l'étendant à long terme aux pays eux aussi intéressés (Burkina Faso, Bénin, Togo, Guinée, les deux Congo) puis à toute l'Afrique centrale. L'approche est de revitaliser le lac et de le rendre plus profond (sa profondeur est actuellement de 1 à 7 mètres, ce qui le rend très vulnérable à l'évaporation) mais surtout de créer, sur les terres très riches abandonnées par l'eau depuis des milliers d'années, des canaux et des polders.

Ainsi se développera un milieu de vie, par la respiration du poumon vert, qui permettra de rendre complémentaires les activités de pêche (avec la création de fermes halieutiques), d'agriculture (avec une extension des cultures maraîchères) et d'élevage (en organisant des couloirs de circulation pour le bétail et en évitant que la désertification pousse les éleveurs vers le Sud).

Le lac retrouvé plus le canal Kivu-Tchad permettront de créer une série de zones irriguées pouvant atteindre 50 000 à 70 000 km², soit environ la superficie de l'Italie du Sud. Dans toute cette région, des ressources en énergie hydroélectrique pourront être engendrées tout le long de la « chute » vers le Tchad, qu'on peut estimer à 30 à 35 000 mégawatts. Avec ces ressources pourront être mises en place les industries de transformation (alimentaires, textiles...) si nécessaires au développement et à la réduction de la vulnérabilité aux marchés extérieurs.

C'est sur cette combinaison eau-agriculture-pêche-élevage-énergie-industries de transformation que repose un avenir régional intégré. Ajoutons qu'une « autoroute fluviale » pourra alors désenclaver l'Afrique centrale en la mettant en rapport avec la transafricaine Ouest-Est Lagos-Mombassa et la transsaharienne Nord-Sud Alger-Lagos.

Au cœur du Sahel s'élèvera ainsi une espérance. A deux conditions : une juste impatience vouée à renverser l'ordre mondial injuste et prédateur actuel, et une non moins juste patience à former les peuples sur le projet, en suscitant concrètement un horizon d'espérance et non de survie immédiate.

Lire aussi :

[Arrêtons le génocide alimentaire au Sahel !](#)
[L'avenir du monde est en Afrique \(vidéo\)](#)
[Cheminade discute l'Afrique de demain à la Courneuve](#)
